

La “réforme” du collège du gouvernement Hollande-Valls : une machination contre les programmes et diplômes nationaux Elle doit être bloquée

La ministre Vallaud-Belkacem veut imposer à marche forcée une « réforme » du collège dès la rentrée 2016. De quoi s'agit-il ? « *C'est aux équipes pédagogiques qu'il reviendra pour 20 % du temps de définir ce dont leurs élèves ont le plus besoin* », déclare la ministre. En conséquence, 20 % de l'horaire d'enseignement seraient déterminés par chaque établissement. Le volume horaire des disciplines pourrait être modulé selon les établissements.

Conséquences :

— Un élève de 5^e pourrait avoir trois heures ou quatre heures ou cinq heures de français, selon l'établissement d'affectation.

— Son professeur d'histoire et de géographie devrait, selon le projet d'établissement, délaisser des pans entiers du programme actuel, au profit de projets pluridisciplinaires...

— Et cela est vrai dans toutes les matières.

Dès la rentrée 2016, en 6^e, les élèves perdraient 2 heures d'enseignement, en 4^e, 4,5 heures, et en 3^e, 6,5 heures. Quatre cents heures d'enseignement disparaîtraient sur les quatre années de collège.

Chaque établissement aurait son profil ! 5 000 collèges : 5 000 enseignements différents.

La pulvérisation des programmes nationaux rendrait impossible l'acquisition de véritables diplômes nationaux

Mais ceux-ci sont la base des conventions collectives et des statuts nationaux !

Le 19 mai, contre ce projet, pour son retrait, les syndicats enseignants SNES-FSU, SNEP-FSU SNALC-FGAF, SN-FO-LC, SNETAA-FO, CGT Educ'action et SUD Education appellent en commun à la grève.

Dans tous les domaines, la politique du gouvernement Hollande-Valls est rejetée

« Le gouvernement Hollande, c'est la régionalisation-dislocation de la santé publique avec la loi Touraine ; l'atomisation de l'institution scolaire avec la réforme Najat Vallaud-Belkacem du collège. C'est le démantèlement du Code du travail avec la généralisation des accords d'entreprise de la loi Macron. C'est la loi sur le renseignement qui menace les libertés démocratiques. C'est la dislocation de la République avec la loi sur la régionalisation et la loi NOTRe.

Dans tous les domaines, la politique de ce gouvernement, disloque, divise, atomise les droits, les statuts et les garanties collectives pour mieux exploiter les travailleurs et la jeunesse et faire exploser les profits capitalistes.

(...) Le Parti ouvrier indépendant combat en toute circonstance pour en finir avec cette politique et pour que soient dénoncés les traités européens qui conduisent à ces politiques d'austérité.

Le POI combat pour que soient rompus les liens avec l'Union européenne qui sont des liens de subordination au capital financier.

Le POI combat pour que soient abrogées les institutions de la V^e République et que soit convoquée une Assemblée constituante souveraine.

Le POI considère que c'est ce mouvement de millions et de millions de travailleurs, de jeunes et d'élus qui, seul, aura la capacité d'imposer cette rupture ouvrant la voie à une solution politique conforme aux besoins du peuple et à la démocratie» (déclaration du conseil fédéral national du POI du 9 mai 2015).

Prenez connaissance du dossier d'Informations ouvrières. Venez discuter de toutes ces questions dans les assemblées-débats du POI.

Je souhaite prendre contact avec le Parti ouvrier indépendant Je souhaite adhérer

Nom, prénom : Adresse :

Code postal : E-mail :